

Autorisation de sortie du territoire

Dans quel cas est-elle nécessaire?

Tout mineur français n'ayant pas de passeport valide personnel et qui doit quitter la métropole sans être accompagné d'une personne titulaire de l'autorité parentale doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire.

Cette autorisation est obligatoire pour franchir la frontière avec une carte d'identité en cours de validité.

Autorisation de sortie de territoire

Pour obtenir une autorisation de sortie de territoire, la personne qui détient l'autorité parentale (père, mère ou tuteur) doit s'adresser à la mairie ou à la préfecture dont dépend son domicile.

Elle doit certifier sur l'honneur qu'elle est titulaire de l'autorité parentale et présenter un document à l'appui de sa déclaration (décision du juge, par exemple).

Pièces à fournir

Elle devra signer un formulaire d'autorisation et présenter:

sa pièce d'identité,

le livret de famille avec filiation complète,

la carte d'identité du mineur en cours de validité.

un justificatif de domicile récent (quittance de loyer, facture EDF, de téléphone...).

**Elle devra présenter également, s'il y a lieu, l'original du jugement de divorce (si famille divorcée).
la décision de justice statuant sur l'exercice de l'autorité parentale ou la délibération du conseil de famille désignant le tuteur.**

Coût, durée de validité

Cette autorisation est gratuite et est établie pour la durée du séjour (fournir les dates de départ et de retour)

Délai d'obtention : **dans les 48 heures.**

Pour toute information, adressez-vous à la mairie de votre domicile

**AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE DU TERRITOIRE
D'UN MINEUR DE NATIONALITÉ FRANÇAISE**

Je soussigné(e)*, Nous soussignés* **M** _____

Mme _____

Père*, Mère*, Tuteur*, Personne investie du droit de garde *

Demeurant à Bazainville(78550), (n° maison, nom de rue),

Certifie* Certifions* **avoir le plein exercice de l'autorité parentale**

et

Autorise*, Autorisons* mon (mes), (notre) (nos)enfant(s) désigné(s) ci-dessous à sortir du territoire français pour la période suivante :

DU **AU**

Nom de l'enfant _____

Prénoms de l'enfant _____

Né(e) le _____ **à** _____

Nom de l'enfant _____

Prénoms de l'enfant _____

Né(e) le _____ **à** _____

Nom de l'enfant _____

Prénoms de l'enfant _____

Né(e) le _____ **à** _____

A Bazainville, le _____

Signature du père, **et**

Signature de la Mère,

**Signature de la personne
investie du droit de garde
ou du Tuteur,**

* [rayer le(s) mention(s) inutile(s)]